

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 AVRIL 2018

Membres Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice ; Mme WILLIAMS Rosamund, M. MARTY José, Mme MONTAGNAC Martine, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, M. ROUSSEL Olivier, Mme ROUMIGUIE Colette, M. GERDOLLE Philippe , M. DELEU Jean-Michel, M. DARGERÉ Dominique, M. LAPEZE Yannick, M. MAITREAU Yves, Mme LAINÉ Danièle, M. FERRÉ Gérard, M. LYE Pierre-Yves, Mme SAURAT Anna, Mme RENOUX Martine et M. SAVAGE Edward.

Membres Excusés : M. MURET Jean-Luc, Mme GARRALON Emmanuelle, M. QUEBRE Maurice, Mme SENSI Claudine, M. DHENNIN Pierre.

Membres ayant donné pouvoir : M. ARNAL Jérôme qui a donné pouvoir à M. MEYNEN Olivier, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude qui a donné pouvoir à M. ROUSSEL Olivier, Mme BATAILLE Nadine qui a donné pouvoir à Mme ROUMIGUIÉ Colette, Mme GARENERONE Anne-Marie qui a donné pouvoir à Mme SAURAT Anna et M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José.

Membres Absents : M. THOMAS Christian, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, M. BARRES Roland, Mme FAURÉ Éliane, M. LAGARD Ludovic et Mme LACOMBE Pauline.

Le Maire ouvre la séance à 18 h.

Edith LAFAGE est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie M. SCHNAKENBOURG, Trésorier de la Commune, de sa présence.

La presse assiste également à cette séance et en est remerciée.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Chaque Conseiller municipal présent est destinataire d'un dossier comprenant le projet du BP 2018 et ses annexes.

### 1/ FISCALITE COMMUNALE 2018 :

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 1,2% :

Taxe d'habitation : 8,70%6 Foncier bâti : 11,57 % -Foncier non bâti : 67,73%- CFE : 15,42%.

Les taux sont acceptés à l'unanimité par le C.M.

## 2/ BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

### A -Budget annexe logements de LEBREIL :

Lecture est faite par Monsieur le Trésorier du budget qui s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et recettes à 12.600,00 € et en section d'investissement en dépenses et recettes à 18.045,00€. Voté à l'unanimité.

### B- Budget annexe locaux administratifs de la Gendarmerie :

Le budget, présenté par M. SCHNAKENBOURG, s'équilibre en dépenses et recettes pour :

La section de fonctionnement à : 21.600,00€

La section d'investissement à : 23.011,00€. Voté à l'unanimité.

### C – Budget principal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY BLANC :

Monsieur le Maire demande à M. le Trésorier de présenter le BP 2018 ; M. SCHNAKENBOURG donne lecture de la section de fonctionnement – dépenses et recettes – chapitre par chapitre.

Monsieur le Maire précise que sur le budget « Commune et Ecoles » ont été différenciés, la dernière colonne ( couleur orange) nous donne le montant global ; Il demande aux CM s'ils ont des questions à formuler.

M. le Maire précise que le chapitre 012 est sensiblement le même malgré le départ d'un agent à la retraite mais la Commune a dû embaucher un agent travaillant au SIVOS de Belmontet.

Mme LAINE demande :

- si l'article -61521- entretien de terrains- comprend le fleurissement ;Elle souhaite le détail des factures . Ariane RECHE lui précise que ce document lui sera adressé.
- Article 6248 : Frais de transports : sur cette ligne est-il compris le transport à la demande ?

M. le Maire précise que le transport à la demande est payé par la Communauté de Communes.

- Article 60612 : Peut-on faire des économies en matière d'éclairage public ?

Ce problème a déjà été soulevé et est en étude pour une meilleure gestion de l'éclairage public.

- Article 6064 : peut-on faire des économies sur les fournitures administratives en matière de diffusion de documents papiers ?

Monsieur le Maire signale que des modifications ont été apportées au BP depuis la réunion de préparation de ce document.

Nathalie précise qu'il est plus facile de lire le BP et ses annexes sur document papier que sur l'écran.

M. MARTY José demande des explications sur la ligne 6558 - la diminution constatée sur cet article est due à la suppression de la participation au SIVOS de BELMONTET,-

Monsieur le Trésorier continue la lecture du BP2018 - section d'investissement – Dépenses et recettes – opération par opération

Alain LALABARDE signale que dans la colonne Recettes :

\* le FCTVA est affecté et noté face à chaque programme concerné ,

\*que des lignes Recettes ne sont pas remplies : les subventions sont demandées et les arrêtés d'attribution acceptés mais le montant de la subvention ne peut être versé que lorsque les travaux sont finis et mandatés ; exceptée pour la DETR il peut être demandé des acomptes suivant les mandatements effectués.

Mme LAINÉ : Les communes de LEBREIL et MONTCUQ ont prévu des travaux conséquents.

M. le Maire explique que ces travaux ont déjà été inscrits au budget 2017 et qu'il y a lieu de les poursuivre.

Patrick DOCHE s'interroge sur les travaux à l'Eglise Saint-Hilaire :

M. le Maire précise que ces travaux ne pourront commencer dès lors que l'arrêté fixant le montant de la DETR sera parvenu en Mairie.

Patrick signale le très mauvais état de l'escalier reliant l'allée des marronniers au Faubourg de Narcès.

Chaque opération du BP 2018 -Dépense Recettes -(très bien détaillée) est expliquée par Alain LALABARDE .

2151 : chemin des Boulbènes : vu les constructions dans ce secteur, il y a lieu de faire des aménagements de voirie.

2313-204 :Aménagement sanitaire pour les personnes handicapées .

Une cabane sur l'îlot central pour la sécurité des agents qui encaissent les entrées.

21318 : ALSH . Marie-José SABEL signale que la Commune a reçu l'agrément pour 40 enfants.

L'ALSH va occuper les locaux de la Crèche et quelques aménagements , peintures sont à prévoir.

José MARTY demande si les Ecoles sont concernées par les Rythmes scolaires ?

Marie José. SABEL précise qu'aucune réponse n'est à ce jour officielle mais en principe les Ecoles passeront à 4 jours. Dans ce cas, l'ALSH ouvrira tout le mercredi et un agent de Prosport viendra épauler l'équipe en place.

2151-322 :Aménagement Cœur de Village :

Une réunion spécifique sera organisée. M. le Maire signale que les travaux se feront en 2 fois 6 mois , c'est-à-dire, la première tranche du 15 Septembre 2018 en Mars 2019 et la deuxième de septembre 2019 à Mars 2020.

21318 -340 : Concernant un hangar municipal à Lebreil (lieudit Garrigou) :Bernard ROUX signale que cet endroit n'est pas un lieu de dépôts de gravas ou autres.

Après toutes ces explications M. le Maire propose le vote du Budget Primitif 2018

Qui s'équilibre en dépenses et recettes

Pour la section de fonctionnement à : 1.759.591,00€

Pour la section d'investissement à : 2.002.800,00€

Le budget est voté à la majorité et une abstention.

### 3 / ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS :

Alain LALABARDE demande aux Présidents d'Associations qui sont membres du Conseil municipal de se retirer.- Rosamund WILLIAMS, Valérie DEMON, Edith LAFAGE et André LAPORTE.

Patrick DOCHE prend la suite du secrétariat pour ce chapitre.

Monsieur le Maire signale que toutes les personnes qui s'occupent des associations sont des bénévoles et nous devons les aider dans leur fonction.

Chaque conseiller prend connaissance des nombreuses associations sur la Commune de MONTCUQ EN QUERCY BLANC ainsi que le montant de la subvention qui leur est attribuée .

Martine MONTAGNAC demande si la subvention de l'association MONTPATCH' peut être augmentée ; « fabrication de " porte doudou " pour la crèche » la subvention est portée à 250.00€.

Le CM décide d'attribuer le montant des subventions proposées.

Rosamund, Valérie, Edith et André reprennent leur place.

### 4 / ADMISSION EN NON VALEUR :

Monsieur le Maire signale que Monsieur le Trésorier est dans l'impossibilité de recouvrer certaines sommes –voir liste dans le compte-rendu de cette séance- ; Il demande à l'Assemblée de mettre ces sommes en non-valeur.

Le CM vote, à l'unanimité, ces admissions en non-valeur.

### 5 / ALSH :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'ALSH va proposer, aux enfants, une sortie à Montauban lors des vacances d'Avril .Le tarif pour cette sortie s'élève à 18€ la journée. Le C.M. adopte ce tarif.

#### 6 / DROITS DE PLACE :

Dans le compte-rendu vous trouverez les tarifs appliqués concernant les droits de place :

-Du marché -camion magasin -Marchands ambulants -Cirque et spectacle sous chapiteau.

La commission marché se propose de se réunir afin d'étudier les éventuelles disparités.

Le CM vote les tarifs proposés.

#### 7 / LEBREIL : Travaux Salle des Fêtes et logements :

Concernant les travaux cités ci-dessus, M.le Maire informe le C.M. qu'il y a lieu de prendre une délibération afin de bénéficier d'une subvention « Réserve Ministérielle » sur la partie concernant la rénovation de 3 logements, pour un montant de 27.000,00€

Le CM est d'accord.

#### 8 / QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier du Crédit Agricole invitant les élus le Vendredi 13 Avril 2018 à 9 heures afin de visiter les nouveaux locaux. Une collation sera servie.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20heures05.

Edith LAFAGE

